

Pour qui?

Pour tout un chacun, vers un projet négocié

- Promouvoir la diversité des paysages et adapter les orientations à chaque territoire/paysage
- Donner sens et force au règlement du PLUI pour permettre une **intégration harmonieuse des projets dans un territoire de bien commun**
- Garantir la **mise en cohérence de toutes les formes d'aménagement** du territoire et surtout **donner à tout pétitionnaire un cadrage** pour construire son projet dans le respect de son environnement géographique, culturel et écologique.

Le projet négocié
en 5 items et une 10^{ème} d'orientations

Orientations ciblées

Bâti
Volumétrie et rythme des façades, rapport au RDC, pentes de toiture, toit végétalisé

Limites Clôtures
Traitement des limites, des clôtures, du rapport à l'espace public, au piéton ; de la plus construite à la plus naturelle

Implantation
_Rapport à la rue, au cœur d'îlot, à la pente, aux vues... à l'échelle de la rue, de l'îlot pour insérer le projet dans son environnement
_Prise en compte des structures, éléments existants et histoire des lieux

Végétal
Rôle du végétal, modalités de plantation, palettes végétales, intérêt pour la biodiversité (multistrate)

Desserte Stationnement
Confort de l'espace pour le piéton, le résident, la biodiversité, la gestion des eaux pluviales... intégré au projet

Bourg, village et hameau
Affirmer le caractère rural et jardiné et développer des continuités éco-paysagères jusque dans le cœur des centres bourgs

Bâti
_Valoriser le **bâti ancien**
_S'intégrer dans une **ambiance rurale** en cohérence avec les constructions traditionnelles et en veillant à adapter l'architecture de son projet au terrain naturel
_Développer la biodiversité à travers la construction

Limites Clôtures
_Valoriser les **murs anciens**
_Assurer des **transparences visuelles** sur les jardins

Faubourg
Intégrer la nature en ville, sur la rue
S'insérer dans un tissu dense aéré

Bâti
_Composer les façades dans un **rythme vertical**
_Encourager les dispositifs d'**animation de façade**
_Développer la **biodiversité sur bâti**

Limites Clôtures
_Tenir la rue **par un élément construit** perméable et semi-transparent
_Développer des **clôtures séparatives favorables à la biodiversité**

Implantation
_Privilégier une diversité d'implantation du bâti **alternant plein et vide sur la rue** pour assurer une porosité végétale (Ménager un jardin de devant planté d'un arbre (<15m) ; A défaut, végétaliser une bande ; Limiter le linéaire construit à environ 30m)
_Végétaliser ou construire la limite séparative

Végétal
_Composer la **végétalisation** des espaces avec l'existant
_Développer la **végétation sur rue**
_Favoriser la **biodiversité dans les cœurs d'îlots**

Desserte Stationnement
_Créer des stationnements préservant un **recul végétalisé, perméable**

Plaine urbaine
Recréer des liens avec les éléments bâtis en composant avec la trame éco-paysagère
Structurer la rue par une interface construite ou végétalisée

Bâti
_Diversifier et animer les **volumes bâtis**
_Développer la **biodiversité** du bâti

Limites Clôtures
_Accompagner la clôture avec de la **végétation** tout en ménageant des **vues**

Implantation
_Implanter le bâti en fonction des **éléments de paysage existants** et des **vues**
_Composer le rapport à la rue par une interface plantée et animée (ouvert ou semi-ouvert ; **présence végétale** plantée ou jardinée)

Végétal
_Accompagner le **gabarit** des constructions par une strate arborée adaptée
_Végétaliser les espaces et façades de la rue au pied du bâti
_Ménager un **espace planté et animé** au bord des bassins

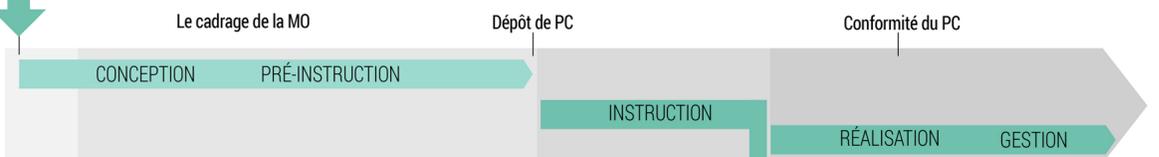
Desserte Stationnement
_Minimiser l'impact du linéaire et des surfaces de stationnement en fractionnant par du **végétal**, des matériaux **perméables**

Implantation
_Conforter les **proportions et imbrications** entre bâti et espace ouvert sur rue du tissu bâti traditionnel existant ou proche

Végétal
_Assurer des **continuités végétales** du cœur bâti aux espaces agricoles et naturels

Desserte Stationnement
_Créer des stationnements, cours et accès au **caractère naturel et végétalisé**

OAP Paysage & Biodiversité = PROJET NÉGOCIÉ (rapport de compatibilité et orientations)



Compétence Métier avec professionnel (conseil et/ou MOE)

la justification du projet
Volet Paysager du PC

La bonne mise en oeuvre du projet

La pérennité du projet